

PROBLEMES ET PERSPECTIVES POUR UNE APPROCHE MULTI-USAGES DES ESPACES FORESTIERS

**PROBLEMES ET PERSPECTIVES POUR UNE APPROCHE
MULTI-USAGES DES ESPACES FORESTIERS**

Gérard GUERIN
Bernard HUBERT

De nos jours, la zone méditerranéenne française est confrontée à un processus de marginalisation, marqué sur le terrain par le double phénomène de l'abandon et de la spécialisation : d'un côté de vastes territoires de monoproduction (d'ailleurs plus ou moins en crise), de l'autre côté le "désert". Les idées qui viennent d'être exposées dans les chapitres précédents mettent en avant la diversité : atout technique et économique à la base d'une alternative d'utilisation de l'ensemble du territoire conduisant à des systèmes plus économes et plus stables. Cette orientation est d'autant plus plausible que le monde urbain-industriel est vivement remis en question : chômage, contestation des conditions et du cadre de vie.

I - UN CONTEXTE GENERAL NOUVEAU

1. REAJUSTEMENT DE LA POLITIQUE AGRICOLE PAR RAPPORT A CELLE DES ANNEES 1960

La productivité dans l'absolu n'est plus la seule norme d'orientation de la politique agricole qui doit aussi gérer et prévenir les excédents ; aux théories des rapports Vedel et Mansholt, les pouvoirs publics ajoutent la nécessité du maintien d'une population rurale, en particulier en zone de montagne. Ils considèrent avec intérêt le maintien d'exploitants valorisant des espaces à faible productivité par des "productions extensives" : ils attendent d'eux à la fois une certaine crédibilité économique de leurs productions, un entretien de l'espace et un maintien du tissu social dans les zones défavorisées, ce qui est même tout à fait nécessaire à des objectifs de développement du tourisme rural. Dans ces conditions, les responsables politiques et professionnels sont même prêts à revenir sur un certain zonage et à parler d'aménagement sylvo-pastoral, quitte à participer par de lourdes interventions financières à l'investissement initial.

2. LA MISE A DISPOSITION DES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES ISSUES DE L'ETUDE DE CAS "DEVIANTS"

Les quelques situations expérimentales citées dans la dernière partie de notre article "Bilan et évolution récente" et dont les premiers résultats ont fourni la matière des chapitres précédents, ont permis d'accéder à des connaissances sur des systèmes différents du modèle dominant :

- connaissance des modes de gestion des ressources pastorales, en particulier par l'utilisation des parcs clôturés ; ces derniers étant souvent introduits dans les exploitations pour libérer de la main d'oeuvre (disponible alors pour d'autres activités que le gardiennage du troupeau) ;
- diversification des systèmes de production vers des systèmes à faible coût de production ou à forte valeur ajoutée (transformation à la ferme, vente directe, tourisme "vert", etc.) ;
- possibilité pour les élevages d'utiliser des espaces différents et complémentaires permettant d'assurer un calendrier fourrager acceptable, d'où une structuration de ces systèmes d'élevage sur ces espaces disponibles ;
- connaissance des techniques peu coûteuses d'amélioration fourragère des parcours à faible productivité ou embroussaillés ;

- intérêt d'un matériel génétique (animal ou végétal) différent et adapté à d'autres conditions de production.

3. REVISION DES RAPPORTS DE PROPRIETE ET D'USAGE DES SOLS

Cette nouvelle ambiance est favorable à une reconsidération des relations entre propriété et usage des sols, en ce qui concerne les espaces forestiers et les zones de parcours embroussaillés ; l'objectif de protection du propriétaire peut devenir compatible avec celui de pâturage d'un utilisateur potentiel. Beaucoup d'expérimentations ont commencé à partir de surfaces appartenant à l'Etat ou à des communes, qui ont ainsi un peu montré l'exemple ; des moyens juridiques, comme les Associations Foncières Pastorales (AFP) et les Groupements Pastoraux favorisés par la nouvelle loi "montagne", permettent d'assouplir les relations propriétaire/éleveur ; il en est de même pour le remplacement des baux (difficiles à obtenir ou impossibles réglementairement en zone forestière) par des conventions de pâturage, accordées pour plusieurs années.

4. DEVELOPPEMENT D'UN INTERET POUR DES SYSTEMES DIVERSIFIES UTILISANT DES MILIEUX COMPLEXES

Au risque social, à l'origine de la politique forestière restrictive élaborée à la Restauration, succède un risque écologique certain, celui de l'abandon de toute activité humaine dans des espaces anthropisés depuis très longtemps ; la gestion à proposer pour de tels espaces est certainement différente de celle pratiquée autrefois, elle est aussi différente de celle proposée pour des écosystèmes plus homogènes, elle doit être imaginée à partir des connaissances acquises et des moyens humains et financiers, et proposer en face une diversité des systèmes d'exploitation les utilisant.

Il faut donc sortir des modèles agricoles dominants et jouer de la complexité de ces milieux pour maîtriser la fragilité des systèmes écologiques et économiques en diminuant leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

D'un point de vue technique, la synergie entre l'élevage et la forêt, qui a été développée dans les chapitres précédents, peut se résumer dans les trois points suivants :

- l'arbre permet d'obtenir en mauvaises saisons une ressource de bonne qualité. En été l'herbe est souvent encore verte, l'ambiance du sous-bois modifie le comportement des animaux, le pâturage n'est pas bloqué par la chaleur. En automne ou en hiver, les animaux utilisent le stock de glands, de châtaignes... ;
- l'arbre (et certaines broussailles) représente un étalement, voire même un enrichissement de la ressource pastorale. Par les feuilles, les fruits, un fonctionnement et une conservation sur pied différente, tout peuplement arboré possède une plus grande latitude d'utilisation fournissant une ressource plus diversifiée que celle apportée par les seules herbacées ;
- par sa production de bois, l'arbre représente une valorisation qui peut permettre d'envisager une utilisation rentable de ces espaces jusqu'ici réputés difficiles.

Bien sûr, gérer de tels systèmes hétérogènes et pluristratifiés pose des problèmes nouveaux qui nécessitent de rechercher les références qui manquent ;

car, qui prétend gérer doit se préoccuper de la reproductibilité et de la pérennité des systèmes, aussi bien d'un point de vue écologique qu'économique.

Toutefois, à côté de cette prise en compte de l'aspect global des systèmes (écologiques ou d'exploitation), la plupart des mesures pratiques reste sectorielle et bien souvent du type "saupoudrage" d'aides diverses sans réflexion de fond sur les incitations ainsi produites : subventions clôtures, bergeries, améliorations pastorales, débroussailllements, reboisements. Ce n'est que très récemment qu'on voit poindre les éléments d'une politique d'ensemble appuyée par des aides d'orientation : contrats Etat-Régions, chartes intercommunales, prise en compte de l'ensemble de l'appareil productif d'une exploitation agricole, plans dits de "débroussaillage et d'aménagement" (forestiers et pastoraux)...

II - LES PRINCIPAUX PROBLEMES QUI SE POSENT POUR LA GESTION DE CES SYSTEMES

SYLVO-PASTORAUX COMPLEXES

Un système d'exploitation sylvo-pastoral a pour objectif la gestion de ressources fourragères et forestières dans l'espace et dans le temps. Il est constitué dans l'espace de surfaces qui sont le support des productions végétales : cultures et prairies, pelouses, landes et les formations boisées. Ces surfaces englobent des parcelles caractérisées par des histoires, des peuplements végétaux, des stades de développement, des niveaux de production et des modes d'exploitation différents. Ces parcelles sont néanmoins organisées dans des combinaisons cohérentes qui visent à la production de bois ou à l'alimentation d'un troupeau.

La gestion de ces combinaisons dans le temps constitue le système d'alimentation d'un troupeau en fonction de ses besoins, autrement dit selon des objectifs de production. Elle représente le plan de gestion dans le cadre d'un aménagement forestier. C'est seulement par la prise en compte de ces deux aspects que pourront être déterminées les règles de fonctionnement d'un système sylvo-pastoral.

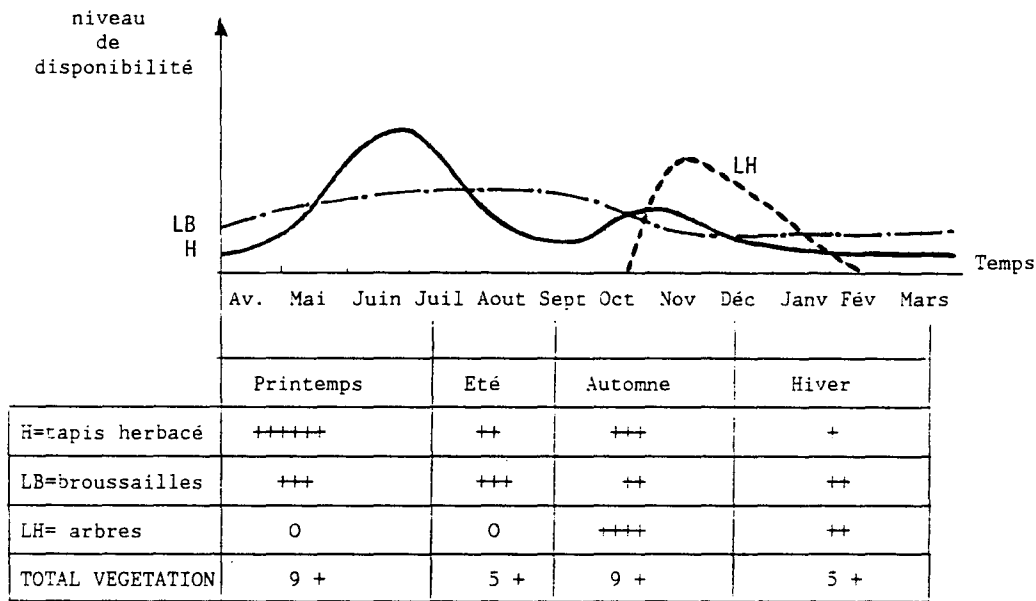
Ainsi, les règles de sylviculture intégreront l'élevage, en tenant compte du stade de développement du peuplement représenté dans chaque parcelle d'un massif :

- dans les stades juvéniles (jeunes plantations, taillis récemment exploités), l'animal peut aider le jeune peuplement à lutter contre une strate herbacée concurrente à ce stade ; les normes de défensabilité sont à établir en fonction de l'espèce animale, de la charge instantanée, de la complémentarité en aliment distribué, de la période et de la nature du peuplement lui-même ;
- dans les âges intermédiaires se pose pour les futaies (plantées ou naturelles) le problème de la valorisation des éclaircies, souvent difficilement vendables : l'ouverture du milieu présente un intérêt pour la pousse de l'herbe ; l'objectif de ces peuplements étant quand même à terme la production de bois d'oeuvre, il est indispensable de pratiquer à temps des éclaircies importantes (vu la densité de certaines anciennes plantations) ; il peut être bon de valoriser ces éclaircies par l'introduction d'une production animale pendant une période de la vie du peuplement ;
- quand le peuplement arrive en âge d'exploitabilité et de régénération, sa compatibilité avec le pâturage est souvent faible, voire nulle.

Les types de productions fixés pour les troupeaux dépendent essentiellement de critères économiques et donc du Marché ; ils déterminent une demande alimentaire, à laquelle il faudra ajuster l'offre du territoire disponible. Cette demande évolue dans le temps, car elle exprime les différents niveaux de besoins (en énergie, en matières azotées, etc.) du troupeau qui dépendent des stades physiologiques des animaux (lutte, gestation, lactation, croissance, entretien). Il est ainsi possible d'établir une courbe des besoins du troupeau pour chaque période de l'année. De même, les différentes parcelles du territoire présentent une offre fourragère qui varie selon les époques, en quantité et en qualité (figure 1). L'ajustement se réalise sous la forme d'une chaîne de pâturage qui fixe une chronologie d'utilisation et des techniques d'exploitation des parcelles (figure 2). Des apports extérieurs (complémentation, estive, etc.) peuvent aider à couvrir des périodes critiques.

Figure 1 - Disponibilité pastorale de la végétation (d'après GUERIN G. ; OSTERMANN O. ; 1986 : Analyse de la végétation et disponibilité pastorale : résultats en Cévennes. Bull. Tech. de l'Elevage ovin, n° 14, pp. 15 - 22.

Exemple d'une châtaigneraie



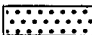
Remarques concernant la figure 1 :

La disponibilité pastorale d'une végétation relève de trois strates : la strate ligneuse haute ($LH > 2$ m), la strate ligneuse basse ($LB \leq 2$ m) et la strate herbacée (H). Les trois strates sont en relation étroite : celle (s) du haut commande (nt) celle (s) du bas.

La relation n'est pas uniquement quantitative : il y a des correspondances étroites entre le groupe d'espèces herbacées dominant et les espèces dominantes de broussaille en particulier.

Figure 2 - Ajustement des ressources du territoire aux besoins du troupeau par la chaîne du pâturage

	Printemps	Eté	Automne	Hiver
Bois de chêne vert (50 ha)	20 +	100 + (rame)	20 +	100 + (glands)
Verger de châtaignier (10 ha)	10 x 9 + = 90 +	10 x 5 + = 50 +	10 x 9 + = 90 +	10 x 5 + = 50 +
Landes (30 ha)	50 +	150 +	100 +	50 +
Pelouses et prés (5 ha)	200 +	50 +	100 +	20 +

 Utilisation

Remarques concernant la figure 2 :

Comme pour la châtaigneraie (cf. figure 1), on peut ainsi évaluer la disponibilité pastorale de chacune des ressources de l'ensemble du territoire. La chaîne de pâturage retenue fixe le niveau de valorisation de ces ressources.

En confrontant cette offre aux besoins des animaux, on repère alors les périodes de déséquilibre et les parcelles concernées.

Il est donc nécessaire d'identifier clairement le rôle et la place de chaque parcelle dans la chaîne de pâturage, donc de reconnaître la période et le niveau de son offre, qui dépendent aussi du mode d'exploitation (intensité du pâturage, chargement instantané, rythme de passage, etc.). Cette construction doit assurer la pérennité de chacune des ressources utilisées : pelouses productives au printemps (et à l'automne), landes paturables plus tardivement au printemps par leur tapis herbacé et aux autres saisons par les ligneux bas, espaces boisés par l'herbe en été et par leurs fruits en arrière saison.

On peut toutefois jouer sur cette disponibilité tant par le mode d'exploitation que par des interventions sur la structure de la végétation (débroussailllements, éclaircies, recépages, etc.), sur le niveau de fertilité (fertilisation, etc.), sur la flore (sursemis herbacé, enrichissements forestiers, etc.).

Quand il s'agira de réaliser les aménagements sylvo-pastoraux, il faudra donc tenir compte de certaines recommandations, comme celles-ci par exemple :

- il y a des incompatibilités à un instant donné sur certaines parcelles entre pâturage et sylviculture ; il faut donc envisager un aménagement dynamique dans l'espace et dans le temps (rotations) et qui tienne compte du pas de temps du peuplement forestier. Il doit aussi intégrer la nécessité de garantir

au pâturage une offre fourragère relativement stable dans le temps, même si on peut envisager des charges animales différentes selon le type de milieu disponible. Un parcellaire sylvo-pastoral nécessite l'ouverture d'un aménagement différent de ceux classiquement pratiqués par les forestiers (cf chapitre III, "Sylviculture et aménagement des forêts pâturées") ;

- peut-être faut-il revoir quelles essences ou quelles associations d'essences proposer en fonction de ces nouveaux objectifs de production et de ces nouvelles contraintes de sylviculture, et aller plus loin dans la diversification que ce qui se réalise actuellement (cf tableau 5 de notre article "Bilan et évolution récente"), d'autant plus qu'après un siècle de revalorisation par le pin noir d'Autriche des zones fortement dégradées à la fin du XIXe siècle, il est possible d'envisager sur ces espaces de nouvelles espèces avec une sylviculture appropriée ;
- comment envisager aussi la remise à l'honneur d'une "forêt paysanne", intégrée dans la structure des exploitations et productrice d'une "ambiance forestière" favorable à un pâturage estival, productrice d'aliments concentrés sous forme de fruits (glands, châtaignes, faines, etc.) et à terme de bois de chauffage, de piquets ou de bois d'oeuvre ? Il faudra probablement imaginer pour ce type d'espace forestier des choix d'essences et de règles de sylviculture adaptés au pas de temps de l'évolution d'une exploitation agricole, qui n'est pas forcément celui des grands massifs forestiers classiques, publics ou privés. Voilà un champ de réflexion ouvert pour le forestier méditerranéen ! ;
- enfin, par rapport au rôle que peut jouer le pâturage dans la prévention contre les incendies de forêt par le contrôle du sous-étage, il faut envisager une réflexion globale sur ce que peut être un aménagement forestier en zone méditerranéenne. Quelle peut être la place de l'élevage dans un tel aménagement intégrant ? Le chapitre III, "Sylviculture et aménagement des forêts pâturées", fait un certain nombre de propositions dans ce sens, imaginant dès le départ un plan d'aménagement et une sylviculture comptant sur le pâturage comme moyen d'entretien du sous-bois.

Enfin, le sylvo-pastoralisme ne doit pas oublier qu'il y a aussi d'autres activités en forêt et qu'elles ne doivent pas, non plus, être négligées :

- la chasse, qui a tout à gagner aussi avec une forêt diversifiée, associant espaces fermés et ouverts, permettant ainsi au gros et au petit gibier de cohabiter, quitte à favoriser l'implantation d'une faune intéressante par de petits aménagements cynégétiques dispersés dans la forêt ;
- le tourisme au sens large qui peut nécessiter certains aménagements particuliers, mais qui dépend surtout d'une protection efficace contre les incendies et d'une possibilité d'accès, même très limitées, à l'intérieur de certains massifs.

D'une manière plus concrète, ces questions, en zone méditerranéenne française, se posent dans les principaux milieux forestiers suivants :

- les taillis de chêne vert et de chêne blanc : ce sont en général des taillis vieillissants, âgés de 30 ans et plus, très sensibles aux incendies ; quelques-uns sont encore l'objet d'une exploitation pour le bois de chauffage ; le pâturage pourrait avoir sa place dans les parcelles avant la coupe, en particulier les caprins, favorisant ainsi un débroussaillage propice au travail ultérieur et même, relativement rapidement après la coupe, de manière à faire participer les animaux à l'affranchissement de brins dans la jeune cêpée ; cela est proposé en Sardaigne et a été réalisé à titre expérimental dans le Var, tout en maintenant un sous-bois propre ;

- pour d'autres taillis, c'est la transformation en futaie sur souche qui est proposée ; les éclaircies sont alors immédiatement compatibles avec le pâturage ainsi favorisé par une augmentation de l'éclaircissement au sol profitable à l'herbe et peut être aussi par une meilleure production de glands ;
- les plantations, principalement de résineux (pins noirs, pins laricio et cèdres) : il s'agit souvent pour ces essences de trouver une sylviculture adaptée aux peuplements existants et à leur valorisation ; l'association avec l'élevage peut être une solution ainsi que cela a été évoqué plus haut. On peut envisager pour les futurs peuplements des normes de plantation différentes et une diversification des essences utilisées ;
- la subéraie, qui fait l'objet d'intérêt récent, fortement soutenu par les fonds publics et orienté vers une production spécifique et géographiquement localisée dans le monde, celle du liège ; le liège français, produit en limites de l'aire de répartition, jouit d'une bonne réputation pour ses qualités techniques (1). Le problème essentiel dans ce cas est celui des broussailles, gênant le travail du levage et dangereuses, pour le risque d'incendies, en particulier vis-à-vis des arbres récemment levés et démasclés, particulièrement fragiles. La compatibilité de la subéraie avec le pâturage est grande ; l'animal peut jouer un grand rôle dans le contrôle du sous-étage de buissons, et il n'est guère indésirable qu'en période de régénération ; mais cette dernière peut être conduite parcelle par parcelle, avec une mise en défens de 5 à 20 ans (selon l'espèce animale concernée) tous les siècles, ce qui permet une rotation sur l'ensemble des parcelles compatible avec le maintien d'un élevage. Sans qu'ils puissent être étendus à notre subéraie, de tels systèmes existent en Espagne et au Portugal où les contraintes des systèmes agraires sont telles qu'il y est même pratiqué des mises en cultures, qu'il n'est pourtant pas question d'envisager dans nos conditions (pente, densité des peuplements, sols, etc.).

Bien sûr, dans toutes ces situations les interactions entre la strate arborée et les strates basses seront bien différentes et l'usage pastoral qui pourra en être fait le sera aussi ; elles dépendront entre autres des niveaux d'éclaircie, de la persistance ou non des feuilles d'arbres, de la période et de l'intensité de pâturage, de l'espèce animale utilisée, etc.

Il reste aussi tous les espaces plus ou moins boisés et qui pourraient faire l'objet d'un aménagement sylvo-pastoral... dont les critères, s'ils sont déjà imaginables, restent à mettre en pratique.

III - DES SYSTEMES DE PRODUCTION SYLVO-PASTORAUX SONT-ILS POSSIBLES ?

Il s'agit en fait de répondre au problème posé par la recherche de modes d'aménagement pour les moyennes montagnes méditerranéennes. L'objectif en est la gestion de l'ensemble du territoire en vue de maintenir cet espace accessible et productif, par des activités humaines diversifiées et complémentaires, associant au premier chef la forêt et l'élevage.

Ces propositions peuvent concerner des massifs forestiers publics ou privés ; nous avons déjà cité plus haut le risque permanent d'incendie dans ces espaces boisés méditerranéens, les problèmes de sylviculture posés par les taillis et les grands reboisements de résineux, ainsi que le concept de forêt paysanne qui pourrait faire l'objet d'intéressants développements. Il est vraisemblable

(1) cf. SOCAFOR (L'écluse, Pyrénées Orientales), entreprise de transformation du liège

blement possible d'augmenter la place des bois précieux dans ce type d'espaces boisés ; mais il faudrait aussi savoir recréer une technologie adaptée aux bois les plus fréquemment rencontrés, et aboutissant à des produits spécifiques orientés sur la petite industrie ou l'artisanat, comme l'ont développée plusieurs pays étrangers européens, souvent en important de France les bois dont nous ne savons que faire !

Différents types de systèmes d'exploitation peuvent devenir des interlocuteurs intéressés :

- les unités de production disposant de vastes espaces peu productifs disponibles et qui envisagent de les valoriser par l'élevage ;
- celles qui peuvent associer un atelier élevage, peu coûteux en main d'oeuvre avec l'utilisation de parcs, à des spéculations plus intensives de manière à diversifier leurs productions ;
- celles aussi qui cherchent à améliorer leurs systèmes fourragers (souvent pour diminuer leurs coûts de production), en utilisant les ressources naturelles mais tout en respectant des normes modernes d'alimentation pour garantir un niveau de production acceptable et adapté à l'ensemble des ressources dont ils disposent.

Selon leurs objectifs ils s'orienteront vers des modes différents de l'utilisation pastorale des espaces boisés :

- une utilisation très "extensive", telle qu'elle a été proposée dans les Landes de Gascogne avec très peu d'intrants, peu d'interventions et une utilisation de fourrages cultivés minime, limitée à l'appoint pour certaines périodes de "disette" ou de production ;
- une utilisation "raisonnée" mais qui nécessite des interventions de "recapitalisation" du milieu, dans le but de le rendre soit plus productif, soit plus accessible, soit plus diversifié, par la pose de clôtures, par des broyages, de la fertilisation, des sursemis, etc. ; on a vu que ces milieux, qui ont fait l'objet pendant des siècles d'un transfert de matière produite vers les espaces cultivés, peuvent réagir très rapidement à des interventions relativement légères et qui peuvent être considérées comme un réinvestissement de départ. On peut ainsi de nouveau structurer l'espace de manière à y recréer les conditions de la réalisation d'une chaîne de pâturage, constituée de l'ensemble des parcelles alimentant un troupeau et participant à la production ligneuse. Ce sont bien sûr ces systèmes qui posent le plus de problèmes techniques ou économiques, car ils sont plus complexes et mettent simultanément en jeu des règles de sylviculture, des normes d'alimentation, des itinéraires d'agronomie, des problèmes de maîtrise des filières, etc.

On a pu constater tout au long de ce numéro spécial, que les milieux arborés méditerranéens ont leur place dans les systèmes de pâturage à condition que celle-ci soit bien considérée en fonction d'objectifs de gestion, écologiques et économiques ; beaucoup de références commencent à être connues, mais de nombreux éléments méritent encore d'être précisés afin de proposer des modes de gestion adaptés à la diversité des situations.

Gérard GUERIN
ITOVIC Montpellier

Bernard HUBERT
INRA-SAD Avignon